

Sur la ZAD, «on tue l'espoir et on sème la colère»

PAR CHRISTOPHE GUEUGNEAU ET JADE LINDGAARD
ARTICLE PUBLIÉ LE MERCREDI 11 AVRIL 2018



Sur la ZAD lundi 9 avril. © JL

L'expulsion de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes a été plus massive et plus brutale que beaucoup s'y attendaient lundi. Au moins neuf lieux ont été détruits, dont la ferme collective les Cent Noms, l'un des lieux les plus impliqués dans les projets agricoles de la zone. Cette démolition suscite l'indignation de nombreux paysans et soutiens du mouvement.

C'était le lieu symbolique de l'avenir de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, que l'État dit vouloir encourager : les Cent Noms, collectif installé sur la zone depuis le printemps 2013, s'est fait violemment expulser lundi 9 avril en fin de matinée. Comme en témoignent les images filmées par Mediapart, l'intervention policière a été brutale et sans pitié contre près de 200 manifestant-e-s qui résistaient pacifiquement. Les personnes venues en soutien de la ferme ont subi de nombreux jets de gaz poivre, très douloureux dans les yeux, le nez et la bouche. Elles ont été littéralement poussées hors du champ par les boucliers des gendarmes, qui ont reçu en retour de nombreux projectiles de boue.

L'expulsion des Cent Noms a pris tout le monde de court. L'évacuation partielle de la ZAD était annoncée depuis plusieurs jours, mais uniquement contre les occupant-e-s refusant de rentrer dans le cadre du droit ([voir ici notre article à ce sujet](#)). Or les huit habitant-e-s de cette ferme collective faisaient justement partie des personnes prêtes à déposer des projets officiels et à se faire régulariser. Une bergerie, un projet de troupeau-école de moutons, un jardin maraîcher...

Ils souhaitent rester sur la ZAD, y développer des projets agricoles, mais refusent de déposer un projet individuel afin de maintenir le cadre commun et solidaire de la zone, permettant de mutualiser les moyens et les idées, ainsi que d'éviter l'émiettement des terres. C'est au nom de ce refus de la logique individuelle que la préfecture a justifié auprès de Mediapart l'éviction des Cent Noms : « *Les expulsions sont faites avec discernement. Aucun projet agricole individuel n'a été déposé aux Cent Noms.* »

En fin de journée, Nicole Klein, la préfète de Loire-Atlantique, a déclaré lors d'une seconde conférence de presse que le collectif des Cent Noms n'avait déposé « *aucun projet* ». L'un des habitant-e-s est pourtant en contact avec la mutuelle agricole MSA pour préparer sa régularisation, comme l'a rappelé Sarah, une habitante, lundi en fin d'après-midi lors d'une conférence de presse. Pour Greenpeace : « *Expulser et menacer de destruction un lieu de vie comme les Cent Noms où bergerie, potagers et autres projets agricoles fleurissent, illustrent l'absurdité de l'action du gouvernement sur place et de l'incohérence de son discours.* »

C'est vers 11 h 30 qu'un huissier casqué de blanc et protégé par des lunettes de chantier s'est présenté à l'entrée des Cent Noms, entouré d'environ 150 gendarmes. Ordre d'expulser les lieux, les habitant-e-s et leurs soutiens ont dix minutes pour partir. « *Une ordonnance sur requête a été prise à votre sujet. La réquisition de la force publique a été rendue exécutoire par la préfète. Vous n'avez pas d'autres solutions que de quitter les lieux.* » Sous le choc, deux habitants des lieux expliquent à l'huissier qu'ils se sont déclarés comme occupants depuis 2013 et ont à ce titre le droit à une procédure contradictoire d'expulsion. Mais l'huissier ne veut rien entendre. « *Je ne suis pas là pour un cours de droit.* » Et refuse de présenter les documents de l'ordonnance sur requête. « *Aujourd'hui l'ordonnance est entre les mains de madame la préfète et de monsieur le procureur.* » Pour Stéphane Vallée, l'un des avocats des habitants, la non-présentation de ces documents n'est pas légale.

Pressé de questions par les habitants : « *Et nos bêtes ? Et nos affaires ? Vous allez démolir notre maison ?* », l'huissier assure que les services vétérinaires sont prêts à intervenir et qu'un transporteur va se charger du déménagement. Mais assure que « *la maison ne sera pas rasée* ». Près de quatre heures plus tard, la bergerie et la maison collective des Cent Noms gisaient au sol, détruites par les gendarmes. Le représentant de la loi a donc menti. Mais il avait prévenu : « *Très franchement, aujourd'hui, vous n'êtes pas du bon côté du marteau.* »

Les yeux rougis après une heure de mêlée collective serrée avec les gendarmes, Marcel Thébaud, paysan historique de la ZAD, sourit tristement : « *Les Cent Noms, c'est un lieu moteur que tout le monde reconnaît pour organiser la zone, faciliter les relations entre les composantes, préparer l'avenir avec des activités agricoles, intellectuelles et sociales. C'est un lieu proche de la route D281 qui a eu un rôle de tampon, de modération pour chercher une solution universelle au sein de la ZAD.* » Les Cent Noms sont l'un des lieux de la zone à avoir le plus tissé de liens avec les paysan-ne-s historiques, le monde agricole local. « *Si on détruit les Cent Noms, on tue l'espoir et on sème la colère.* »



L'un des premiers lieux évacués, le Lama fâché, sur la RD281, à proximité des Cent Noms. © CG

Vers 17 heures, lors d'une conférence de presse commune, plusieurs représentants des différentes composantes de la ZAD ont dressé un bilan de la journée : 6 blessés, notamment par des éclats de grenade, 7 arrestations et 8 lieux détruits, sans compter les Cent Noms. Pour Sarah, habitante de cette ferme, les pouvoirs publics « *jouent un jeu dangereux et ignoble* ». « *Notre bergerie est détruite, ils vont détruire notre maison, je ne sais pas quoi dire de plus* », ajoute cette habitante, visiblement sous le choc et émue. Intervenant à sa suite, Dominique Lebreton, de la Confédération paysanne et membre

de la coordination chargée de mener les négociations avec l'État, estime qu'il y a une « *rupture de confiance avec la préfète* ». « *Les gens de la ZAD sont dans une démarche collective* », rappelle-t-il.

Tout avait commencé très tôt lundi matin. Au milieu de la nuit en fait. Le réveil a été des plus matinal pour les habitant.e.s de la ZAD. Alors qu'ils pensaient l'arrivée des gendarmes programmée pour 6 heures, c'est avant 3 heures du matin que l'opération a été lancée. Immédiatement, des centaines de zadistes se sont précipités vers la RD281, la fameuse route des Chicane, où les fourgons de gendarmes avaient pris position. S'en est suivi un face-à-face de plusieurs heures.



Affrontements entre gendarmes mobiles et zadistes tôt lundi matin. © CG

À 5 h 53 du matin, Gérard Collomb a annoncé le démarrage de l'opération d'expulsion de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Plus tard sur Europe 1, le ministre de l'intérieur a voulu, de nouveau, diviser le mouvement : « *On sait que dans les zadistes il y a deux parties, une prête à se tourner vers l'avenir, une qui est là pour occuper le terrain et construire une espèce de vie marginale.* » « *On ne peut pas dire combien de temps va durer cette opération (...). Nous espérons que les choses se passeront du mieux possible. (...) Nous maintiendrons, tant qu'il sera nécessaire, des forces de l'ordre pour qu'il n'y ait pas de nouvelle occupation. J'espère (...) que dans les quelques semaines, l'ordre sera revenu à Notre-Dame-des-Landes* », a encore indiqué le ministre.

Au moment où il parle, cela fait plus de quatre heures que les forces de l'ordre ont déboulé sur la zone et plus de deux heures que les lacrymos et quelques grenades assourdissantes pleuvent sur les zadistes et leurs soutiens. Près de 200 personnes se sont rassemblées sur la route des Fosses, un des principaux

axes de circulation de la ZAD, pour bloquer l'avancée des gendarmes. Dans la nuit noire, épaissie par le brouillard, on ne voit pas à un mètre devant soi.

Les grenades explosent en étincelles jaune et orange vif dans l'air, et retombent en cloche plus ou moins tendues sur les manifestant.es. Chacun.e s'affaire, une lampe frontale au-dessus des yeux : à écouter le talkie ou la radio qui grésille les dernières infos, à ajuster son masque à gaz ou ses lunettes de plongée, à amonceler des bottes de paille ou des pneus, à préparer un bidon d'essence. Une quinzaine de tracteurs de COPAINS, un collectif de paysan-ne-s défenseurs de la ZAD, s'est garé sur la route pour bloquer les véhicules des policiers.



Lundi peu après 3 heures du matin, face-à-face entre zadistes et gendarmes dans un champ de la ZAD. © CG

« Messieurs et mesdames, écartez-vous, nous allons faire usage de la force ! » Politesse dans les mots, brutalité tranchante dans les gestes. Les yeux piquent et les gorges raclent dans les nuages de produits chimiques. Le jus de citron et le Maalox tournent pour apaiser les brûlures. Une personne blessée dans un champ est évacuée par la police. « Dernière sommation », crie une voix féminine côté gendarmes, avec une régularité de métronome. « Si y en a qui veulent faire grève, c'est maintenant ! », répond un occupant. À 5 h 05, un boudin géant de nuage lacrymo surplombe la route des Fosses et s'étale entre les branches des arbres. Comme un vendeur sur une plage estivale, un homme plaisante : « Masque ? Maalox ? » Un autre : « Qui veut du bicarbonate ? Pas cher ! » Au bout d'une longue perche, un drapeau « ZAD partout » flotte au-dessus des têtes.

Entre deux explosions de lacrymo, un fort bourdonnement. On croirait entendre une ruche d'abeilles en panique, sur cette prairie qui s'étend en bordure de la route occupée par des dizaines de fourgons de gendarmes depuis 3 heures du matin. Mais pas du tout. C'est un drone qui survole les petits groupes traversant les champs et les forêts. Ses deux gros yeux rouges suivent les silhouettes encapuchonnées de très près. Pas plus de 2 mètres de hauteur, décrit une jeune femme, qui en a même pensé qu'il devait être équipé d'un système d'écoute.



Des gardes mobiles sur la ZAD, lundi 9 avril. © CG

Le jour se lève. Les groupes se déplacent et rejoignent des lieux de vie autoconstruits afin de les défendre. Un homme joue *L'Internationale* à la bombarde. Vers 11 heures, soit huit heures après le début de l'intervention, la préfète de Loire-Atlantique Nicole Klein annonce que sept squats ont été « démantelés » et que trois sont en cours de l'être. Mais sur place, difficile de savoir. Le bilan final n'était pas connu lundi vers 17 heures, alors que les opérations étaient encore en cours.

Boite noire

Mediapart a eu la mauvaise surprise de ne pas être prévenu des conférences de presse de la préfecture de Loire-Atlantique. Apprenant par hasard de la bouche d'une militante qu'un point presse se tenait le matin, nous avons demandé confirmation de ce rendez-vous à son service de communication. La confirmation est arrivée rapidement par SMS. En revanche, nous n'avons pas été avertis de la seconde conférence de presse. Et plusieurs de nos questions envoyées dans la journée par SMS sont restées sans réponse. Nous regrettons qu'il soit si difficile de travailler avec les services de l'État.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.